

Luxembourg, le 12 octobre 2001

LETTRE CIRCULAIRE 01/5
DU COMMISSARIAT AUX ASSURANCES
AUX ENTREPRISES D'ASSURANCES VIE

Concerne : Sanctions à l'encontre des Taliban d'Afghanistan et identification et déclaration des relations d'affaires avec les milieux terroristes

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous communiquer ci-après une liste de noms de personnes physiques, de sociétés et d'organisations qui sont susceptibles de faire partie de l'entourage des Taliban d'Afghanistan et des milieux terroristes. La présente liste est complémentaire aux listes qui ont déjà été portées à votre connaissance par les soins du Parquet.

1ère liste (25/09/01)

Al Qaida / Islamic Army
Abu Sayyaf Group
Armed Islamic Group (GIA)
Harakat ul-Mujahidin (HUM)
Al-Jihad (Egyptian Islamic Jihad)
Islamic Movement of Uzeekistan (IMU)
Asbat al-Ansar
Salafist Group for Call and Combat (GSPC)
Libyan Islamic Fighting Group
Al-Itihaad al-Islamyia (AIAI)
Islamic Army of Aden
Usama bin Laden
Muhammad Atif (aka, Subhi Abu Sitta, Abu Hafs Al Masri)
Sayf al-Adl
Shaykh Sai'id (aka, Mustafa Muhammad Ahmad)
Abu Hafs the Mauritanian (aka, Mahfouz Ould al-Walid, Khalid Al-Shanqiti)
Ibn Al-Shaykh al-Libi
Abu Zubaydah (aka, Zayn al-Abidin Muhammad Husayn, Tariq)
Abd al-Hadi al-Iraqi (aka, Abu Abdallah)
Ayman al Zawahiri
Thirwat Salah Shihata

Tariq Anwar al-Sayyid Ahmad (aka, Fathi, Amr al-Fatih)
Muhammad Salah (aka, Nasr Fahmi Nasr Hasanayn)
Makhtab Al-Khidamat / Al Kifah
Wafa Humanitarian Organization
Al Rashid Trust
Mamoun Darkazanli Import-Export Company.

2e liste (12/10/01)

Al Shifa Honey Press for Industry and Commerce
Al-Hamati Sweets Bakeries
Al-Nur Honey Press Shops (aka, Al-Nur Honey Center)
Ayadi Chafiq bin Muhammad
Dr. Amin Ah Haq (Dr. Amin al-Haq)
Haji Abduk Manan Agha
Jam'yah Ta'awun al-Islamia (Society of Islamic Cooperation)
Mohammad Zia
Mufti Rashid Ahmad Ladehyanoy
Muhammad al-Hamati (aka, Mohammad Hamdi Sadiq al-Ahdal)
Omar Mahmoud Uthman (aka, Abu Qatada al-Filistini)
Riad Hijazi (aka, Abu-Ahmad al-Hawen, Rashid al-Maghribi, Abu-Ahmad al-Amriki, Abu-Ahmad al-Shahid)
Tohir Yuldashev
Yasin al-Qadi (aka, Shaykh Yassin Abdullah Kadi)
Al-Jadawi, Saqar
Al-Kadr, Ahmad Sa'id
Al-Sharif, Sa'd
Bin Marwan, Bilal
Darkazanli, Mamoun
Rabita Trust
Jaish-I-Mohammed (JIM)

Nous demandons aux entreprises d'assurances de la place de vérifier consciencieusement si elles entretiennent des relations d'affaires de quelque nature que ce soit avec des personnes physiques, sociétés ou organisations énumérées ci-dessus. Toute information utile en relation avec la présente est à communiquer immédiatement d'une part au Procureur d'Etat et d'autre part au Commissariat aux Assurances.

Nous vous prions par ailleurs de ne pas effectuer d'opérations sur les avoirs éventuellement disponibles et de suivre strictement les instructions du Parquet de Luxembourg en matière d'un gel des avoirs concernés.

Nous vous demandons en outre d'effectuer les vérifications telles que demandées par le Parquet du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg dans sa lettre circulaire 03/01 SAB du 24 septembre 2001. Par conséquent, il vous incombe de contacter de suite le Procureur d'Etat ainsi que le Commissariat aux Assurances au cas où votre établissement est ou a été directement ou indirectement en relation ou en contact avec un ou plusieurs des établissements financiers suivants :

Al Shamal Islamic Bank
Dubai Islamic Bank
Faisal Islamic Bank
Koweit Finance House
Bahrein International Bank.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos sentiments très distingués.

Le Directeur,

Victor ROD